

Décision
portant nomination
d'un agent chargé de la mise en œuvre des règles
d'hygiène et de sécurité dans une unité du CNRS
(ACMO)
DEC113126DR06



Délégation Centre-Est

www.cnrs.fr/centre-est

17 rue Notre-Dame des Pauvres 54500
Vandœuvre-lès-Nancy cedex

T. 03 83 85 60 00

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine de prévention dans la fonction publique ;

Vu la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996 ;

Vu l'instruction n° INS110516DAJ du 05 avril 2011 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° CIR060003DRH du 21 juillet 2006 relative à la nature et aux conditions d'exercice de la mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) ;

Vu la convention d'application du contrat quadriennal 2009-2012 conclu entre CNRS et les quatre universités de Lorraine le 20/09/2010, portant création de l'unité mixte de recherche n°UMR 7198 ;

Vu la décision n° DEC08A012DSI du 19 décembre 2008 nommant Jean-Marie DUBOIS, directeur de l'unité de recherche n°UMR 7198. ;

Vu l'avis du conseil d'unité en date du 25 février 2009 ;

Considérant que M **Philippe MASSCHELEIN** a suivi la formation initiale d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO)

organisée par la délégation Alsace du CNRS du 16-17-18 mai 2011 et du 14-15-16 juin 2011.

Article 1

M. Philippe MASSCHELEIN, (AI)

est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'unité du CNRS n° UMR 7198, à compter du 1^{er} avril 2012.

M. Philippe MASSCHELEIN exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M Philippe MASSCHELEIN est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2

Cette décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Nancy, le 10 novembre 2011

Visa du délégué régional du CNRS
Philippe PIERI

Visa des chefs d'établissement partenaire

Jean-Marie DUBOIS
Directeur de l'Unité mixte de recherche
n°7198 du CNRS

Jean Pierre FINANCE
Président de l'Université Henri
Poincaré

François LAURENT
Président de l'INPL

Reconduction de nomination d'une personne compétente en radioprotection DEC 112623DR06

Conformément à la réglementation en vigueur¹, **Monsieur Arnaud BIANCHI**, a obtenu l'attestation de formation, à l'issue de la formation spécifique de renouvellement, dans le secteur d'activité : industrie et recherche, option sources radioactives non scellées, délivrée par l'APAVE.

Le CSHS (*à défaut du conseil de laboratoire*) a donné un avis favorable à la nomination initiale de Monsieur Arnaud BIANCHI en date du 22 septembre 2006.

Monsieur Arnaud BIANCHI est reconduit dans ses fonctions de Personne Compétente en Radioprotection pour l'unité mixte de recherche n° 7561 à compter du 24 mars 2011.

Il exercera les missions prévues dans les articles R4451-110, R4451-111, R4451-112, R4451-113 et R4451-11 2° du Code du Travail pour une durée maximale de 5 ans à partir du 24 mars 2011, date de validation de sa formation (*la validité de l'attestation de formation délivrée par le formateur certifié est de 5 ans à compter de la date du contrôle de connaissances des modules de renouvellement*).

Son nom et ses coordonnées seront portés à la connaissance de chaque personnel amené à intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

Une copie de cette nomination sera communiquée à l'IRSN/SISERI dans le cadre du suivi dosimétrique des travailleurs².

A Vandoeuvre, le 25 novembre 2011

¹ Arrêté du 26 octobre 2005 relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de la certification du formateur

Arrêté du 21 décembre 2007 modifiant l'arrêté du 26/10/05

² Arrêté du 30 décembre 2004 relatif à la carte individuelle de suivi médical et aux informations individuelles de dosimétrie des travailleurs exposés aux rayonnements ionisants

Jacques MAGDALOU
Directeur de l'Unité mixte de recherche
n°7561 du CNRS

Philippe PIERI
Délégué Régional de la délégation Centre-
Est du CNRS

Jean Pierre FINANCE
Président de l'Université Henri
POINCARÉ